



Organisation Néerlandaise
de Développement



Identification de partenaires appropriés pour un ancrage institutionnel du Programme National Biogaz Domestique (PNBD) au Burkina Faso

RAPORT FINAL

Publication:

SNV Burkina Faso/ Organisation Néerlandaise de Développement

Collaboration :

GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH)

IRSAT (Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies) Burkina Faso

Coordination:

Jean Marc Sika, Coordonnateur de Portefeuille à la SNV Burkina Faso

Contributeurs:

Jan Lam, Conseiller Biogaz, SNV Cambodge

Fulgence Bassono, Conseiller, SNV Burkina Faso

Ousmane Ouédraogo, Conseiller, SNV Burkina Faso

Heinz-Peter Mang, Center for Energy and Environmental Protection (CEEP) / GTZ-CIM (Beijing)

Dr. Oumar Sanogo, Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) (Ouagadougou)

Gombila Kaboré, Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) (Ouagadougou)

Ouagadougou, Mai 2008

Remerciements

Conduite du 4 au 16 février 2008 par une équipe de six personnes, cette mission d'identification a rencontré une quarantaine d'institutions aussi bien Etatiques, de la société civile que du secteur privé. Toutes se sont prêtées de bonne grâce et avec beaucoup de disponibilité au jeu de questions et réponses auxquelles ils ont été soumis par les membres de la mission. A défaut de les remercier individuellement, nous souhaitons qu'ils trouvent dans ces mots l'expression de toute notre gratitude.

La mission adresse aussi ses remerciements à Wim van Ness, Leader d'Expertise du Domaine de Pratique Biogaz à la SNV, Organisation Néerlandaise de Développement, dont le soutien technique ne lui a jamais fait défaut tout au long de la préparation et du déroulement de la mission.

Nous remercions également à Carsten Hellpap du siège central de l'Agence de la Coopération Technique Allemande et au Bureau de la GTZ en Chine qui ont fait tout le nécessaire pour supporter la mission en l'enrichissant avec deux consultants biogaz, Heinz-Peter Mang de l'Université des Sciences et Technologies de Pékin / Chine (USTB), et de Gombila Kabore, technicien en énergies renouvelables à l'IRSAT.



Résumé:

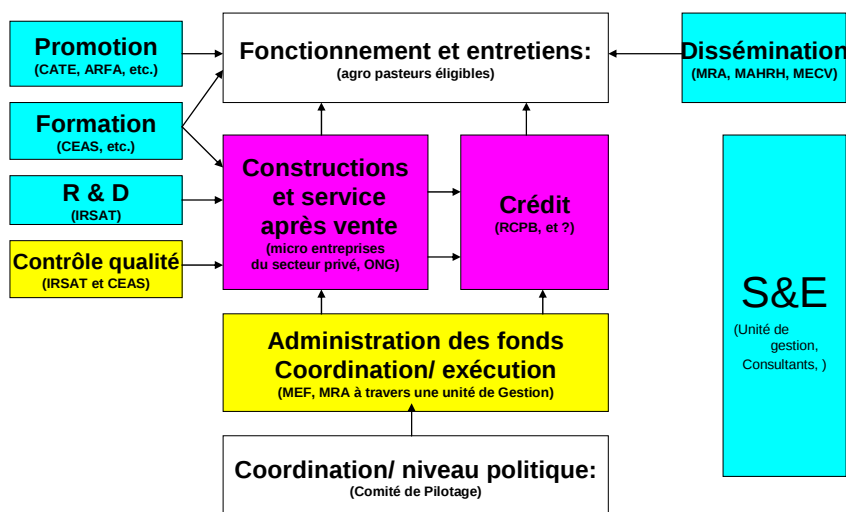
Ce rapport présente les principales conclusions de la mission d'identification conduite par une équipe mixte de la SNV, Organisation Néerlandaise de Développement, de la GTZ, agence de coopération technique allemande et l'IRSAT, un institut national de recherche technologique. Cette mission d'identification est la suite logique de l'étude de faisabilité sur le biogaz domestique au Burkina Faso réalisée par la GTZ, en collaboration avec l'IRSAT, au courant du deuxième trimestre de l'année 2007. L'objectif de la présente mission était une identification de partenaires appropriés pour un ancrage institutionnel d'un Programme National Biogaz Domestique au Burkina Faso, dans le cadre de l'Initiative africaine sur le biogaz.

La mission, qui s'est déroulée du 4 au 16 février 2008, est passée par trois temps forts:

- des visites de terrain dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de l'Est;
- des interviews avec des partenaires potentiels autour de cette idée de programme et leurs rôles éventuels;
- Un atelier d'une demie journée au cours duquel l'équipe a présenté aux différentes parties prenantes les résultats préliminaires de sa mission d'exploration et des interviews en vue d'avoir des échanges avec les parties prenantes sur un nombre de points importants.

La principale conclusion de la mission est que le contexte institutionnel du Burkina Faso recèle du potentiel suffisant pour exécuter la plupart des fonctions qu'exige le programme proposé (voir schéma ci-dessous) à l'exception de petites (micro) entreprises rurales de construction et d'organisations de la société civile (OSC) de qualité pour accompagner le groupe cible (éleveurs, agro pasteurs). En effet, s'agissant de micro entreprises rurales, il n'existe presque pas au niveau village (et dans les Communes Rurales) des maçons et des artisans métalliques avec le degré de professionnalisme requis par la construction d'un secteur biogaz viable et auto entretenu qui exige l'existence d'un secteur privé local efficace pour porter l'orientation du programme sur les dynamiques du marché, principal gage de succès comme le montrent les exemples actuellement en cours en Asie (Népal, Vietnam, Cambodge, Bangladesh). S'agissant des OSC, il en existe beaucoup au niveau intermédiaire (capitales régionales et dans les principaux centres urbains). Non seulement leurs qualités et leurs capacités sont très variables, mais leurs actions restent en lévitation (pas de preuves évidentes de liens méso-micro).

Acteurs appropriés l'exécution des fonctions du PNBD



Sur le plan institutionnel, au niveau macro, les principaux ministères en charge du développement rural (Agriculture, Elevage, Environnement) sont valablement positionnés par rapport à ce programme. Le Ministère de la Promotion de la Femme et le Ministère de l'Energie joueront aussi un rôle de premier plan. Cependant, compte tenu de la place pilier de l'élevage dans le système de production du biogaz à usage domestique dans la stratégie du programme biogaz proposé, le Ministère des Ressources Animales (MRA) s'avère être le meilleur partenaire de l'Initiative africaine sur le biogaz pour conduire la formulation et la mise en œuvre du programme et pourrait pertinemment héberger le PNBD.

Il découle de cette mission les principales recommandations suivantes:

- à la SNV Burkina Faso, en collaboration avec IRSAT et MRA, de conduire une étude du marché pour identifier la clientèle définitive avant fin juin 2008 dans les régions identifiées comme régions pilotes dans l'étude de faisabilité 2007;
- au MRA, de manifester avant fin mai 2008 à l'UEMOA, représentant de l'initiative africaine sur le biogaz, l'intérêt du Burkina Faso d'établir avec l'aide de l'initiative un PNBD et d'envoyer copie à la SNV et à la GTZ au Burkina Faso.
- au MRA, d'identifier d'ici fin mai 2008, quelle Direction du Ministère sera le plus approprié pour héberger le PNBD. Cette direction aura la responsabilité de conduire le trajet opérationnel pour la formulation et l'établissement du PNBD;
- au MRA, de constituer, avec les experts issus des Ministères en Charge du Développement Rural, plus des représentants du secteur privé et des OSC, une équipe de formulation du PNBD avant fin juillet 2008. Cette équipe devra ensuite confectionner sa feuille de route et son budget de fonctionnement;
- à l'équipe d'élaboration du PNBD, en collaboration avec SNV, GTZ et IRSAT, de formuler le plan de mise en œuvre du PNBD, de le faire valider par le Gouvernement du Burkina Faso et de le soumettre à l'initiative africaine sur le biogaz pour assistance, avant fin 2008.



Sommaire:

Remerciements.....	2
Résumé:.....	3
Abréviations:.....	6
Chapitre 1: Historique et contexte.....	7
Chapitre 2: Objectifs, méthodologie et limites.....	9
2.1. Objectif.....	9
2.2. Méthodologie et limites.....	9
Chapitre 3: Vue d'ensemble des parties prenantes potentielles.....	11
3.1. Ministères et organisations gouvernementales.....	11
3.1.1. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).....	11
3.1.2. Le Ministère des Ressources Animales (MRA).....	11
3.1.3. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et Ressources Halieutiques (MAHRH).....	11
3.1.4. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV).....	11
3.1.5. Secrétariat Permanent du Comité National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/ CONEDD).....	12
3.1.6. Le Ministère de la Promotion de la Femme.....	12
3.1.7. Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (IRSAT/CNRST).....	12
3.1.8. Programme d'Appui à la Micro Entreprise Rurale – PAMER.....	12
3.1.9. Autres Ministères et structures gouvernementales.....	13
3.2. Organisations de la société civile.....	13
3.2.1. Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF).....	13
3.2.2. Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS).....	13
3.2.3. Cellule d'Appui Technique d'Elevage (CATE).....	14
3.2.4. Autres Organisation de la Société Civile (OSC) et Organisations Communautaires de Base (OCB).....	14
3.3. Les organisations internationales.....	14
3.3.1. Coopération Allemande au Développement.....	14
3.3.2. Service Allemand de Développement (DED).....	14
3.3.3. SNV/ Organisation Néerlandaise pour le Développement.....	15
3.3.4. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).....	15
3.3.5. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).....	15
3.3.6. L'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).....	15
3.3.7. Le Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).....	15
3.3.8. La Banque Africaine de Développement (BAD).....	16
3.4. Le secteur privé et le système financier.....	16
3.4.1. La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso – CCIA-BF.....	16
3.4.2. La Maison de l'Entreprise.....	16
3.4.3. Le Réseau des Caisses Populaires du Burkina.....	16
3.4.5. La Banque Régionale de Solidarité du Burkina.....	16
3.4.6. La Banque Agricole et Commerciale du Burkina.....	16
3.5. Autres.....	16
Chapitre 4: Acteurs les plus appropriés pour les fonctions nécessaires du PNBD.....	18
Chapitre 5: Autres points d'attention.....	20
5.1. Les principales contraintes.....	20
5.2. Zones pilotes pour commencer.....	21
5.3. Choix technologiques.....	21
Chapitre 6: Principales conclusions et recommandations.....	22
6.1. Principales conclusions.....	22
6.2. Principales recommandations :.....	22
Chapitre 7: Références.....	23
Annexe 1 : Termes de Références.....	24
Annexe 2: Le programme de la mission.....	27
Annexe 3: Adresse des personnes contactées.....	28
Annexe 4: Compte rendu de l'atelier présentation des résultats préliminaires de la mission.....	30

Abréviations:

BAD	Banque Africaine de Développement
BACB	Banque Agricole et Commerciale du Burkina
BRS	Banque Régionale de Solidarité
CATE	Cellule d'Appui Technique d'Elevage
CEAS	Centre Ecologique Albert Schweitzer
CCIA/BF	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CREPA	Centre Régional de l'Eau et de l'Assainissement
CILSS	Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sècheresse au Sahel
DED	Service Allemand de Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENABF	Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso
GTZ	Coopération Allemande au Développement
SNV	Organisation Néerlandaise pour le Développement
IRSAT/ CNRST	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et Ressources Halieutiques
MECV	Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
MDP	Mécanismes de Développement Propre
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MRA	Ministère des Ressources Animales
MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMER	Programme d'Appui à la Micro Entreprise Rurale –
PNBD	Programme National Biogaz Domestique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina
SP/ CONEDD	Secrétariat Permanent du Comité National pour l'Environnement et le Développement Durable
UEMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

Chapitre 1: Historique et contexte

En Afrique, la production de biogaz a déjà fait l'objet d'expériences controversées qui n'ont abouti qu'à un petit nombre d'installations dont la plupart sont tombées en désuétude. De ces expériences, il ressort essentiellement qu'une approche technologique, axée sur l'ingénierie et le renforcement des capacités, ne garantit pas le succès d'un projet et ne mène pas forcément à la création d'un marché. Les expériences actuellement menées au Népal, Vietnam, Cambodge et Bangladesh ont montré qu'il faut plutôt privilégier une approche de marché spécifique parmi les fournisseurs, les entrepreneurs, les consommateurs et les établissements de crédit. Il faut en outre disposer d'une technologie robuste et fiable car il s'agit d'un investissement important pour le groupe cible visé (agro pasteurs et éleveurs des zones rurales et périurbaines). Il faut en outre pouvoir montrer le bénéfice réel que le programme représente pour l'économie nationale et pour les ménages à l'échelle individuelle. Le marché visé doit être substantiel (taille critique, demande viable) et par là même attractif pour les entreprises. Enfin, il faut que les consommateurs aient confiance dans la technologie proposée et qu'ils en maîtrisent l'utilisation.

Fort de cette expérience à la suite des succès obtenus en Asie dans la dissémination de la technologie du biogaz à usage domestique et de toute l'expérience glanée, la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGIS) du Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas a initié, en collaboration avec une vingtaine de partenaires de développement, l'Initiative africaine sur le biogaz. Née en 2005, elle était formellement lancée au cours de la conférence de Nairobi de mai 2007. Sa vision est de contribuer à la création d'un secteur viable et permanent pour le biogaz domestique par la construction de partenariats appropriés entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans les pays africains. Son objectif est de doter, d'ici à 2020, deux millions de foyers avec des installations à biogaz qui permettent aux familles éleveurs de satisfaire une grande partie de leurs besoins en énergie pour la cuisine et pour l'éclairage et à l'amélioration de leur habitat. Un tel secteur offrirait aussi des opportunités de création d'emploi et de développement d'un petit secteur privé (dans la construction et la fabrication des consommables comme les brûleurs)¹.

Deux principaux indicateurs sont utilisés pour estimer le potentiel technique d'une zone géographique (pays, région) pour le biogaz domestique: le nombre de ménages ayant une disponibilité permanente en eau (même usée) et un nombre suffisant d'animaux en stabulation. Chaque jour, il faut en effet 24 kilogrammes de bouse animale (4 vaches ou 6 à 8 porcs) et 24 litres de liquide (eau usée, urine, etc.) pour alimenter une fosse à biogaz et produire du méthane pour trois à quatre heures de cuisson (et accessoirement pour quelques heures d'éclairages le soir). Sur cette base, le Burkina Faso a été identifié comme un des pays éligibles à l'initiative africaine sur le biogaz. D'abord, au travers d'une première évaluation rapide de son potentiel technique² réalisée à l'occasion de l'analyse de faisabilité à l'occasion du lancement de l'initiative africaine et ensuite grâce à l'étude de faisabilité pour un programme national de biogaz domestique réalisée courant du deuxième trimestre 2007 par la GTZ. L'analyse des principaux résultats de l'étude estime qu'il existe un marché d'une taille d'environ 90 000 ménages qui sont éligibles pour une installation biogaz à usage domestique. Ils sont respectivement (par ordre décroissant en nombre) situés dans les régions des Hauts Bassin, de l'Est, du Sahel, du Sud Ouest et des Cascades. La mission d'identification, tout en entérinant ces projections, trouve nécessaire de mener une étude de marché plus ciblée afin d'identifier la clientèle définitive, (*potentiel viable*) dans les régions proposés avant un engagement dans la formulation du programme.

Ce rapport présente les résultats de la mission d'identification de structures appropriées pour un ancrage institutionnel du programme national biogaz domestique. Le chapitre 2 décrit les objectifs, la méthodologie et les limites de la mission. Une vue d'ensemble des organisations visitées est donnée au chapitre 3 alors que le chapitre 4 indique les acteurs qui semblent les plus appropriés pour remplir les

¹ *Biogas for better life (an African Initiative): Business Plan 2006 – 2020.*

² Pour plus de détails sur la méthodologie d'évaluation technique, voir *Biogas for better life, An African Initiative (domestic biogas in Africa; a first assessment of potential and need).*

fonctions nécessaires et pour un programme national biogaz domestique. Vous trouverez d'autres points d'attention en chapitre 5. Le chapitre 6 donne les conclusions et les recommandations et les références sont inclues dans le chapitre 7.



Chapitre 2: Objectifs, méthodologie et limites

2.1. Objectif

L'objectif de la mission est d'identifier les partenaires appropriés pour un ancrage institutionnel du programme national biogaz domestique tel que proposé par l'initiative africaine sur le biogaz.

2.2. Méthodologie et limites

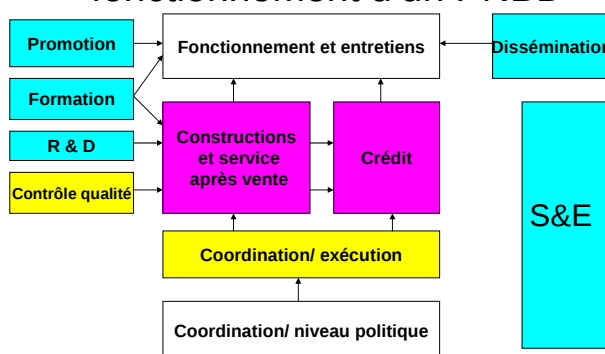
L'équipe de mission était composée des sept personnes suivantes:

- Jean Marc Sika, Chef de l'équipe, Coordinateur de Portefeuille à la SNV Burkina Faso
- Jan Lam, Conseiller biogaz à la SNV Cambodge
- Dr. Oumar Sanogo, Chercheur scientifique à l'IRSAT
- Heinz-Peter Mang, Conseiller biogaz et assainissement à l'USTB (Université des Sciences et Technologies à Pékin, Chine)
- Gombila Kabore, Technicien énergies renouvelables à l'IRSAT
- Fulgence Bassano, Conseiller à la SNV Burkina Faso
- Ousmane Ouedraogo, Conseiller à la SNV Burkina Faso

La mission a utilisé la démarche et les activités suivantes pour atteindre ses objectifs :

- La préparation de la mission s'est faite en étroite collaboration par tous les membres de l'équipe. (voir programme en annexe 2) et en consultation avec SNV, IRSAT et GTZ au courant du mois de janvier 08.
- Les visites de terrain se sont faites dans deux directions: vers l'ouest, l'équipe a été dans les Hauts Bassins dans et autour de Bobo-Dioulasso et dans la Région des Cascades (Bérégaougou, Banfora et ses environs). Vers l'Est, l'équipe a visité Fada et Kourtienga. L'objectif de ces visites était une familiarisation rapide des membres de l'équipe sur la manière d'apprécier le potentiel de faisabilité et d'éligibilité pour le biogaz domestique d'une ferme ou d'une région.
- Rencontres et discussions avec les parties prenantes potentielles du programme envisagé sur le biogaz domestique. Un panorama des principales idées des interviewés sur la pertinence et les principales contraintes pour un tel programme est donné dans une liste de contraintes au chapitre 5 ci-dessous. Les discussions ont été guidées et canalisées par cinq questions de base dont la plus importante concernait les fonctions nécessaires pour mise en œuvre efficace et au fonctionnement efficient du programme (voir figure ci-dessous)

Fonctions nécessaires pour le fonctionnement d'un PNBD



- Un atelier de restitution et d'échange d'une demi-journée le vendredi 15 février 2008, au cours duquel les résultats préliminaires de la mission d'identification ont été présentés aux parties prenantes. Leurs réactions et recommandations ont été recueillies.
- Rédaction d'un rapport succinct de mission qui incorpore les réactions de l'IRSAT, de la GTZ et de la SNV.

Les différentes institutions rencontrées ont manifesté beaucoup d'intérêt, ont été très flexibles et collaboratifs pour accueillir la mission dont l'agenda assez lourd (rencontre de plus de 43 institutions, organisations) obligeait souvent à des rendez vous au-delà des heures ouvrables. A chaque fois, les personnes sollicitées ont su se montrer compréhensibles et flexibles.



Chapitre 3: Vue d'ensemble des parties prenantes potentielles

Ce chapitre décrit brièvement les principales parties prenantes potentielles pour un programme national de biogaz domestique. Elles sont présentées en respectant la typologie acteurs gouvernementaux, de la société civile, du secteur privé et les partenaires au développement.

3.1. Ministères et organisations gouvernementales

Plusieurs Ministères joueront un rôle de premier plan dans le PNBD comme le démontre la liste des membres proposés pour le comité de pilotage. Cependant, nous circonscrivons notre présentation aux Ministères dont l'implication directe est souhaitée.

3.1.1. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)

Depuis que l'ex-Ministère de l'Economie et du Développement a rejoint le Ministère de l'Economie et des Finances, ce dernier devient à la fois le coordinateur du budget national et le coordinateur des actions de développement à travers le CSLP. A travers la DGSONG, il est responsable des liens centraux avec les partenaires au développement aussi bien internationaux (coopération économique et technique) que nationaux (ONG, Secteur Privé). Le MEF jouera donc un rôle pilier dans le programme, dans les négociations pour l'assistance financière de l'initiative africaine au PNBD, mais aussi pour l'organisation interne d'un mécanisme de financement souple et traçable. Le rôle de la MEF est aussi opérationnel comme l'a montré les discussions avec la Direction Régionale de l'Economie et du Développement (DRED) de la région des Cascades (Banfora). Au niveau régional, c'est la DRED qui coordonne l'action des autres ministères. Le document de mise en œuvre du programme sera envoyé à l'initiative africaine sur le biogaz à travers ce Ministère.

3.1.2. Le Ministère des Ressources Animales (MRA)

Le MRA a la responsabilité de la stratégie du secteur de l'élevage à travers tout le pays. Il a été confirmé par les participants à l'atelier final de la mission comme le partenaire gouvernemental le plus approprié pour porter le PNBD. Plusieurs des neuf programmes prioritaires de son plan d'action et programme d'investissement³ ont des objectifs d'amélioration des systèmes d'élevage en phase avec les exigences de faisabilité d'un programme biogaz domestique. Au niveau central, la Direction Générale de la Production Animale (DGPA) semble être la meilleure cellule pour abriter le programme biogaz au niveau des familles éleveurs et des agro pasteurs. En plus, le MRA dispose, dans toutes les régions et provinces, de collaborateurs dont le programme aura besoin pour encadrer son opérationnalisation et canaliser sa dissémination à grande échelle comme l'équipe de la mission a pu le constater lors de la séance de travail entre la mission et le Directeur Provincial des Ressources Animales de la Comoé (Banfora).

3.1.3. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et Ressources Halieutiques (MAHRH)

L'amélioration de la productivité de l'agriculture est une des valeurs ajoutées importantes d'un programme de biogaz domestique. Plusieurs programmes du MAHRH, surtout celui sur les fosses fumières, s'avère être en même temps complémentaire qu'un puissant levier pour le biogaz à usage ménager, sur une exploitation agropastorale. Le MAHRH est aussi fortement représentée sur le terrain, ce qui ne peut que renforcer la complémentarité entre l'élevage et l'agriculture comme opportunités d'encadrement du groupe cible pour les zones rurales.

3.1.4. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV)

Le MECV est responsable, au-delà de l'environnement, de l'assainissement (gestion des déchets solides et gazeux). Ainsi, non seulement il complète le dispositif de développement rural, mais encore,

³ Ministère des ressources Animales : Plan d'Action et Programme du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso (diagnostic, axes d'interventions et programmes prioritaires) – octobre 2000.

il a un intérêt dans la perspective assainissement du programme. Sa tradition d'encadrement des communautés sur le terrain dans un pays à l'écologie aussi fragile que le Burkina Faso est un atout important. Son intérêt se situe à deux niveaux : la réduction de la pression sur l'utilisation du bois de chauffe (et du charbon) d'un programme de biogaz domestique et la possibilité qu'offre un tel programme pour les MDP. Le MECV est l'interface parfait entre Elevage et Agriculture. Enfin, des échanges avec le Service Environnement de la Commune de Bobo-Dioulasso a illustré de manière concrète comment le programme biogaz pourrait jouer un rôle dans le dispositif d'assainissement des zones périurbaines, dans le traitement des ordures ménagères organiques, et des déchets liquides et solides de l'agro-artisanal et industriel.

3.1.5. Secrétariat Permanent du Comité National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/ CONEDD)

Structure transversale créée en 2002 et chargée de faciliter l'intégration effective des principes fondamentaux de gestion de l'environnement dans les préoccupations de développement durable, il est présidé par le Premier Ministre. Il est aussi l'autorité nationale des mécanismes de développement propre (MDP) du Burkina Faso depuis 2006. En 2007, le régime du MDP a été élargi en y admettant la formule dite des « Programmes d'activités » qui permet de coordonner et de mettre en œuvre des politiques et mesures conduisant à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), des règles et procédures correspondantes sont en place. Un tel programme d'activités sert de cadre pour l'intégration d'un ensemble d'activités individuelles au titre du MDP. Une de ces activités individuelles peut s'agir, par exemple, d'un programme de promotion de bio digesteurs. Le groupe MDP au siège de la GTZ a manifesté son intérêt pour la mise en place d'une structure d'appui au développement d'un « Programmes d'activités MDP biogaz ».

3.1.6. Le Ministère de la Promotion de la Femme

La femme est la principale bénéficiaire des avantages qu'offre la possession d'une installation biogaz au niveau des ménages. Au-delà des bénéfices qu'un tel programme offre en terme de réduction de la pénibilité de la corvée du bois et de la cuisine dans un environnement enfumé (donc de promotion de la femme), l'autre intérêt est qu'elle s'intègre dans plusieurs des axes du plan d'action du MPF⁴. De ce fait, l'intérêt du Ministère de la Promotion de la Femme (MPF) peut avoir pour ce programme paraît alors évident.

3.1.7. Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (IRSAT/CNRST)

L'IRSAT, qui fait partie du CNRST, est un des outils opérationnels du Ministère de la Recherche Scientifique et Technique. Ses domaines d'intervention sont la recherche appliquée la formation et l'expertise technique dans le domaine des énergies renouvelables. Historiquement, l'IRSAT a joué un rôle actif dans le domaine du biogaz au Burkina Faso. Il le fait encore aujourd'hui, quoique à une échelle plus réduite, en construisant des fosses à biogaz pour quelques organisations et/ ou particuliers (réhabilitation du digesteur de Saria, construction d'un digesteur à Ampo et Initiation d'un digesteur sur la station expérimentale de Farakoba). Son mandat officiel est de faire de la recherche développement, la formation de formateurs, la standardisation et le contrôle qualité des équipements ainsi que le Monitoring. Bien qu'il ne soit pas décentralisé, il a une représentation à l'Ouest et une Centre du Burkina. L'institut est la mémoire institutionnelle des actions entreprises dans le passé et présent dans le secteur biogaz.

3.1.8. Programme d'Appui à la Micro Entreprise Rurale – PAMER

Le PAMER vient de terminer sa première phase de projets sur 7 ans pour un budget proche de 7.5 milliards de francs CFA (financement FIDA). Son taux de réalisation est de 91.54% par rapport à ses objectifs. Il est le premier acteur de mise en œuvre et de promotion de l'entreprenariat en milieu rural et il existe de fortes possibilités pour une continuation de ce programme. Le PAMER dispose des capacités et de la technicité pour stimuler le développement d'un petit secteur privé en milieu rural.

⁴ Voir Plan d'Action pour la Promotion de la Femme 2006-2010 du Ministère de la Promotion de la Femme (mai 2006)

3.1.9: Autres Ministères et structures gouvernementales

Plusieurs autres Ministères rencontrés joueront un rôle plus ou moins actif dans le programme. Il s'agit de :

- Ministère du Commerce et de l'Industrie qui a la responsabilité de la stratégie de promotion de l'artisanat et donc une des actions en cours (mise en place des chambres de métiers) est importante pour l'encadrement des artisans
- Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie qui, à travers la Direction Générale des Energies Renouvelables est chargée d'élaborer et de faire appliquer les politiques d'approvisionnement du pays en énergies traditionnelles ou de substitution en collaboration avec les services des ministères concernés. A ce titre, il a été proposé comme membre du Comité de Pilotage.
- Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) : Dans le domaine des eaux usées domestiques, seulement 10% de la population burkinabé en milieu rural et 14% en milieu urbain, disposent d'un ouvrage d'assainissement à domicile. Le taux d'équipement des ménages en toilettes dites hygiéniques oscille entre 10% et 27% selon les sources. L'ONEA est prêt à intégrer le bio digesteur combiné avec de systèmes TCM (Toilettes à Chasse Manuelle) dans un programme de subvention (autour de 100 000 FCFA, correspondant à 46% du prix pour une TCM familiale avec fosse septique) de l'assainissement autonome, si on prouve son efficacité à la phase pilote dans les ménages avec élevage des zones périurbaines de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, et Fada N'Gourma.
- Centre Régional de l'Eau et de l'Assainissement (CREPA) est une institution régionale qui regroupe 17 pays et dont le domaine d'action est l'assainissement collectif et individuel. Le CREPA a construit en son sein un système de production du biogaz pour l'assainissement et est en cours de réalisation d'un projet de construction d'une installation biogaz pour le Lycée de Ouahigouya (financement de la coopération du Luxembourg). A manifesté de l'intérêt pour le programme. Cependant, son rôle éventuel dépendra des besoins en assainissement de la zone (rurale ou périurbaine) du projet.
- Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) est une école internationale. Elle est organisée en quatre unités thématiques d'enseignement et de recherche: Eau; Génie Civil; Environnement, Génie Energétique et Industriel. Des réflexions sont en cours pour réintroduire la filière biogaz domestique et industriel dans les programmes d'enseignement. Ce développement est à suivre car L'EIER pourrait contribuer dans le programme par la formation académique et continue. Ceci est d'autant plus important que sur le site de l'Initiative africaine biogaz, l'EIER est mentionnée comme institut devant collaborer avec l'Université de Kumasi dans le domaine R&D.

3.2. Organisations de la société civile

3.2.1. Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF)

La FENABF regroupe une dizaine d'unions nationales de divers corps d'artisans parmi lesquels on trouve le corps des maçons et des soudeurs qui sont appelés à jouer un rôle de premier plan non seulement dans la mise en œuvre d'un programme biogaz domestique, mais aussi dans son institutionnalisation. Elle représente ses membres (les unions) auprès des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. La FENABF a manifesté de l'intérêt pour un engagement dans le programme compte tenu des opportunités d'affaire et de développement de certaines professions (maçons, soudeurs, etc.) que cela offrirait.

3.2.2. Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS)

ONG de droit suisse, le CEAS est active au Burkina Faso depuis 1982 dans les domaines des technologies appropriées (formation des artisans et contrôle qualité de leur travail), agro-écologie (producteurs) et agro-transformation (séchage de fruits et légumes, notamment de la mangue, grille et pressoirs pour karité, etc.). Le CEAS dispose de sites expérimentaux pour les associations qu'il encadre (c'est par exemple le cas des artisans regroupés au sein de l'association Atesta – cette dernière association est par ailleurs membre du FENABF - depuis plus de 10 ans dans une soixantaine d'ateliers répartis sur le territoire national) et il a une expérience avérée en suivie et l'assurance de qualité. S'est montré très intéressé à contribuer au programme. CEAS est enfin membre du réseau qui promeut le développement des fermes agro écologiques.

3.2.3. Cellule d'Appui Technique d'Elevage (CATE)

ONG active dans le domaine de l'élevage qui couvre Bobo et son hinterland. CATE est formé d'agents techniques d'élevage diplômés qui se sont regroupés pour offrir des services vétérinaires aux éleveurs. En effet, les recrutements de l'Etat ont diminué, le secteur d'appui à l'élevage a été libéralisé. Bien que le CATE soit une association, il fonctionne sur la base du recouvrement de ses coûts en exigeant une petite rémunération de la part de ses clients.

3.2.4. Autres Organisation de la Société Civile (OSC) et Organisations Communautaires de Base (OCB)

La mission a aussi eu des séances de travail avec d'autres institutions de la société civile et même avec des structures micro (groupe cible) :

- Association Wouol: cette organisation a un palmarès prouvé dans le domaine du séchage des mangues. Au-delà de ses problèmes énergétiques directs, Wouol encadre aussi plusieurs dizaines de fermier dans la région de Bérégadougou et au-delà dans les Cascades y compris pour des questions d'énergie de cuisine et d'éclairage.
- Associations des Eleveurs de porc : des élevages intensifs modernes ou en voie d'intensification existent dans les zones périurbaines de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. A Bobo, la Maison des Eleveurs de Porcs (MEP) a été créée le 24 février 2001. Les éleveurs de Ouagadougou ont constitué l'Association des Eleveurs de Porcs du Kadiogo (ASEP) le 20 janvier 2004. Leurs membres font partie de clients potentiels pour un programme biogaz.
- Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie (ARFA): couvrant les Provinces du Gourma, Komondjari, Kouritienga et de la Gnagna, cette ONG encadre une cible potentielle de 3000 familles dans son réseau paysan ; 800 parmi eux sont spécialisées en élevage intensif (embouche bovin et vaches laitières). Il est membre du réseau national des associations de promotion de l'agro écologie.
- Association Managé Nooma pour la Protection des Orphelins (AMPO) - Centre Tond Tenga-Soutenue par la fondation allemande « Katrin Rohde », chaque deuxième année, environ 50 à 80 jeunes agronomes formés par ce centre retournent au village en groupe de 10 personnes. AMPO leur donne comme fond de démarrage un don de 2.5 million de FCFA à chaque groupe un capital initial de pour le démarrage des activités d'agriculture et d'élevage améliorée. Deux bio digesteurs à dôme fixe de 20 m³ chacun ont été construits 2006/2007 par IRSAT avec but didactique et pour produire l'énergie de cuisine. Ils sont en phase de démarrage.

3.3. Les organisations internationales

3.3.1. Coopération Allemande au Développement

Présent au Burkina Faso depuis 1973, les secteurs prioritaires de l'Agence de la Coopération Technique Allemande (GTZ) sont l'agriculture, la décentralisation et l'eau avec des activités concentrées sur deux régions (Sud-Ouest et l'Est). Elle conduit aussi d'autres projets comme par exemple celui sur "des services consultatifs au Ministère des Sciences Economiques et du Développement et au Ministère des Finances et du Budget" qui se concentre sur la fourniture d'outils analytiques macro-économiques. A côté de la GTZ, la coopération allemande au développement est représentée au Burkina Faso par la KfW (Banque allemande de reconstruction et développement), le service allemand de développement (DED), le service allemand pour la construction de capacité internationale (InWEnt) et CIM (Centre internationale de migration et du développement).

Dans le secteur de biogaz, la GTZ, KfW et CIM fournissent un appui au réseau mondial des projets biogaz domestiques et industriels dans les pays asiatiques (Népal, Bangladesh, la Chine, Thaïlande, Inde et Indonésie) africaine (Rwanda, Lesotho, Kenya, Zambie) et latino américains (Cuba, Honduras).

3.3.2. Service Allemand de Développement (DED)

L'objectif du DED est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations par la mise à disposition d'assistants techniques. Le DED Burkina Faso a défini comme axes prioritaires d'intervention dans le secteur du développement communal et la promotion de la société civile. Au

travers des postes de travail dans le secteur développement rural, le DED Burkina Faso accompagne les initiatives de développement en milieu rural dans différents domaines d'intervention qui contribuent également à l'atteinte de l'objectif du pôle prioritaire «Agriculture / Gestion des Ressources Naturelles». L'engagement du DED pour une première phase du programme biogaz concernerait la fourniture de deux postes d'assistance technique dans l'appui aux Organisations Locales engagées dans la mise en œuvre des bio digesteurs.

3.3.3. SNV/ Organisation Néerlandaise pour le Développement

Organisation internationale basée aux Pays Bas, la SNV est partenaire au développement de plus de 33 pays en Afrique, en Amérique Latine, en Asie et dans les Balkans. L'objectif de la SNV est de connecter les capacités des institutions et des organisations à travers la fourniture des services conseils et de courtage de connaissance afin que ceux-ci améliorent leurs performances. Elle est présente au Burkina Faso depuis 1970. Pour les années 2008 et 2009, ses 34 conseillers seront engagés, d'une part dans l'éducation primaire, les soins de santé primaire et le biogaz à usage domestique pour ce qui concerne l'amélioration de l'accès des populations aux services de base et d'autre part dans les filières coton, élevage pastoral, oléagineux (karité et anacarde) et fruits et légumes (mangue). Pour le biogaz, la SNV BF bénéficie de l'appui d'un réseau mondial constitué de plus d'une vingtaine de conseillers, travaillant essentiellement pour des programmes nationaux biogaz domestiques pour les pays asiatiques (Népal, Cambodge, Laos, Vietnam, etc.) et africains (Rwanda, Ethiopie, Tanzanie, Kenya, Bénin et Ghana)

3.3.4. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Le PNUD soutient le gouvernement du Burkina Faso aussi dans le domaine des ressources naturelles. Depuis quelques années, il s'est en plus doté de capacités pour aider le pays dans la mise en place d'une stratégie pour les MDP à travers le MDP Facility. Le PNUD travaille dans ces domaines en étroite collaboration avec le MECV et avec le CONNED. En plus de cette perspective, le programme peut apprendre de certaines expériences du PNUD comme les plateformes multifonctionnelles. Tout cela pourrait être capitalisé pour apprentissage lors de la formulation du programme pour en tirer le maximum de profit.

3.3.5. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

La FAO a lancé 2005 une étude de pré faisabilité sur des potentiels biogaz dans Burkina Faso, concernant la sécurité alimentaire. Pour cette étude, les éleveurs de porcs autour des centres urbains et les PME (petites et moyennes entreprises) de transformation de produit agricole sont les meilleurs clients potentiels. La FAO met en œuvre des projets dont certains offrent des effets de levier potentiels pour un programme national biogaz domestique: (1) Assistance préparatoire au Recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE); (2) Appui au développement intégré de la Province de la Tapoa; (3) Embouche ovine au profit du Groupement Maneg Zenga des éleveurs de Sakoinzé Province du Boulkiemdé.

3.3.6. L'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

L'UEMOA non seulement dispose d'un département biomasse, mais surtout est un membre actif de l'initiative. Sa consultation périodique permet d'être à jour sur les informations concernant l'initiative et d'obtenir des conseils.

3.3.7. Le Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sècheresse au Sahel (CILSS)

Grâce au programme d'énergie biomasse du CILSS (PRADES), il est au courant des dynamiques dans toute sous-région. La plus value venant de ce que les pays couverts ne sont pas exactement les mêmes que pour l'UEMOA d'où la complémentarité entre les deux organisations sur le plan supra national (pour l'initiative africaine).

3.3.8. La Banque Africaine de Développement (BAD)

L'initiative africaine a engagé des contacts avec la BAD dès ses débuts. La DGIS y a effectué une mission⁵ et la BAD envisage de financer des projets avec forte inclusion d'activités de biogaz dans quelques pays africains dont le Burkina Faso.

3.4. Le secteur privé et le système financier

3.4.1. La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso – CCIA-BF

Chambre consulaire des hommes d'affaires, même si elle ne sera pas activement engagée dans ce programme, nourrit le secret espoir que cette pourra permettre de trouver des applications pour les problèmes d'énergie ou encore d'assainissement de ses membres n'a pas été confirmé, la CCIA s'est montrée intéressée de suivre les développements de ce programme.

3.4.2. La Maison de l'Entreprise

La Maison de l'Entreprise n'est pas un opérateur direct, elle facilite l'action de ses membre en initiant des activités concrètes d'étude de dossiers, d'accès au crédit, de formations diverses au profit de ses membres. La Maison de l'Entreprise est une émanation directe du secteur privé. Elle se distingue de la CCIA qui résulte d'une initiative de l'Etat pour organiser et soutenir le secteur privé. Son programme d'activités est directement rattaché aux demandes des opérateurs économiques membres. Son objet est l'amélioration de l'environnement des affaires et la modernisation du monde des affaires. S'est montrée intéresser par les perspectives pour le biogaz dans la perspective de réduction de la facture énergétique de ses membres.

3.4.3. Le Réseau des Caisses Populaires du Burkina

Réseau d'établissements de micro finance qui arrose largement les zones rurales, le RCPB est le plus grand réseau du pays : 517 035 membres au 31 décembre 2007 dans 101 caisses individuelles (137 points de vente) présentes dans 43 des 45 provinces du pays. Bien que chaque caisse individuelle soit autonome (conseil d'administration, politique de crédit), le réseau est doté d'une administration centrale qui est responsable des audits, de l'administration de la recherche développement et en quelque sorte de la centralisation financière. Elle fait de la micro finance.

3.4.5. La Banque Régionale de Solidarité du Burkina

De création récente (2006), la BRS a démontré en très peu de temps une grande capacité à financer le monde rural. Si elle finance surtout les groupes de producteurs, elle reste ouverte aux financements individuels. A cause de sa jeunesse, son réseau reste faible (elle n'est pour l'instant présente qu'à Ouagadougou).

3.4.6. La Banque Agricole et Commerciale du Burkina

La banque formelle ayant un palmarès reconnu dans le financement du monde rural. Elle est présente dans les grands centres urbains du pays. La BACB n'a pas semblé véritablement emballé par ce nouveau produit parce que son expérience du financement du monde rural a souvent causé des ennuis à sa trésorerie.

3.5. Autres

- Gebana sarl : Gebana Afrique, implantée à Ougadougou, procure l'accès à un marché pour de fruits séchés (mangues, noix de cajou et ananas) bio et équitables. Sa force principale réside dans ce contact direct aux producteurs et aux consommateurs. Gebana travaille avec les coopératives de WOUOL et TON au sud-ouest du Burkina Faso. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité, le produit mangues séchées a été développé selon le système HACCP, qui exige un contrôle qualité sans faille dans le processus duquel les chambres froides de stockage en sont un élément très important. Actuellement Gebana donne de crédit gaz liquide aux sécheurs de fruit, correspondant 30% de budget d'opération de ce type de

⁵ Voir l'article de Joachim Arrey, unité des relations extérieures et de la communication, +216 71 10 27 59, j.arrey@afdb.org sur le site de la BAD.

PME. L'engagement de Gebana est intéressé de suivre les développements dans la filière dans la perspective biofroid comme au Kenya pour une clientèle à objectif commercial.

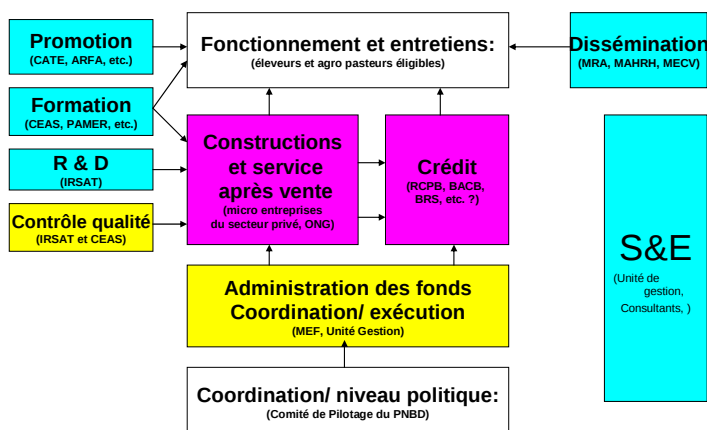
- Centre Régional de Recherche Environnementale et Agricole/ Station du Saria (Koudougou) INERA
- Union des Anciens Etudiants d'Ecole Professionnelles de Suisse



Chapitre 4: Acteurs les plus appropriés pour les fonctions nécessaires du PNBD

Durant les échanges avec les parties prenantes, la mission a essayé d'obtenir des informations et surtout leurs avis sur les acteurs qui seraient les plus à même de remplir convenablement les fonctions nécessaires à la mise en œuvre d'un programme biogaz viable pour les ménages d'éleveurs et agro pasteurs et surtout auto entretenu en construisant. Dans ce chapitre, l'équipe propose, pour chaque fonction, un ou plusieurs acteurs comme le montre la figure ci-dessous:

Acteurs appropriés l'exécution des fonctions du PNBD



Les éleveurs et les agro pasteurs éligibles achèteront des installations biogaz qu'ils utiliseront pour la cuisine et l'éclairage. Construites par le secteur privé (petites entreprises de construction) qui en assure aussi l'entretien par la mise en place d'un service après vente efficace, le plus souvent grâce à un accompagnement technique et organisationnel ainsi qu'un soutien financier appropriés de la part des établissements de micro crédit. La promotion du programme, la formation des maçons et des artisans, la R&D et le S&E sont autant de fonctions qui seront exécutées par différentes institutions, publiques et/ ou privées, ainsi que de ONGs sur la base de contrats de performances. Le MRA a été identifié et confirmé par les parties prenantes potentielles comme l'institution la plus pertinente pour coordonner le programme au niveau opérationnel (Unité Nationale de Gestion). Cette acceptation lui donne la légitimité nécessaire de désigner la direction qui aura la responsabilité de la conduite du trajet (formulation de programme, transmission à l'initiative et suivi, arrangements avec MEF pour la contrepartie nationale et la gestion des fonds. Au niveau de la coordination politique, un Comité de Pilotage de plus d'un dizaine de membres sera créée pour offrir une plateforme de dialogue à toutes les parties prenantes engagées dans le programme.

Fonctions nécessaires	Acteurs
Fonctionnement et entretien (multiples acteurs)	Les éleveurs et agro pasteurs éligibles qui ont un accès suffisant (permanent et en quantité suffisante) à la bouse animale et à de liquide (eau usée, l'urine) pour l'installation biogaz dont la construction nécessite une intervention multi acteurs (maçons, soudeurs, artisans, institutions de crédit, ONGs)
Promotion (multiples acteurs)	Sur les plans national et local, de multiples acteurs aussi bien des milieux gouvernementaux, du secteur privé que de la société civile promeuvent l'utilisation du biogaz y compris la dissémination d'informations fiables sur les coûts et les avantages pour les ménages éligibles. Les activités promotionnelles peuvent aller de pair avec les actions de marketing, surtout au niveau local grâce aux micro-entreprises de construction, aux artisans et aux institutions de micro crédit (CATE, ARFA, RCPB) Sur le plan national, l'Unité Nationale de

	Gestion construira la démarche.
Constructions et services après vente (multiples acteurs)	Sur la base d'une compétition ouverte, différents types d'acteurs peuvent être engagés dans la construction des installations biogaz et le service après vente. Le programme devra promouvoir le développement d'un système privé pour construire la viabilité et soutenir sa durabilité en écartant les services gouvernementaux et les ONG de cette fonction. Ici, la FENABF et d'autres centres de formation peuvent jouer un rôle uniquement d'encadrement.
Micro crédit (multiples acteurs)	Il est évident que plusieurs des acteurs visités peuvent chacun jouer un rôle pertinent dans ce secteur à venir, surtout que les développements souhaités peuvent nécessiter plusieurs types de crédits (investissement, mais aussi de fonctionnement car le crédit pour acheter un bœuf est différents du crédit pour un bio digesteur) à plusieurs types de clients (les micro-entreprises auront certainement besoin de crédits pour financer leur croissance). Enfin, le choix d'un établissement peut aussi être fonction de son réseau dans les zones que le programme souhaite couvrir.
Formation (multiples acteurs)	Plusieurs acteurs seront engagés dans cette fonction à cause de la variété des formations aussi bien techniques (maçonnerie, artisan métallique) que d'administration des affaires (gestion d'une petite entreprise artisanale ou de maçonnerie) que la formation des formateurs sur les utilisations, les possibilités de tirer tous les avantages de son installation (engrais organiques). En plus des acteurs mentionnés ci-dessous pour la vulgarisation de l'utilisation des engrais organiques, il y a aussi le CEAS, le PAMER,
Recherche et Développement (unique ou multiples acteurs)	Cette fonction peut être réalisée par plusieurs acteurs. Les instituts sont impliqués sur la base de contrats de performances. L'ensemble de ces activités est coordonnée, pour des raisons de cohérence, par l'IRSAT.
Contrôle de qualité (unique acteur)	Le Contrôle de qualité est un pilier pour la réussite du programme. L'IRSAT (constructions) et le CEAS (artisans) ont chacune une véritable valeur ajoutée dans les domaines cités. Il est cependant judicieux que cette fonction soit assurée par une seule de ces deux institutions. Pour des raisons de flexibilité et pour éviter d'éventuels conflits d'intérêts (IRSAT est proposé pour le CdP), CEAS pourrait être investit de cette fonction surtout qu'en plus, IRSAT sera en charge du R&D qui est son véritable cœur de métier. Le Comité de Formulation tranchera.
Vulgarisation de l'utilisation de l'engrais organique (multiples acteurs)	L'installation biogaz renforce les caractéristiques d'engrais organique de la bouse animale et son utilisation pour la fertilité des champs est une des valeurs ajoutées du biogaz domestique. Son utilisation doit être promue grâce aux projets de vulgarisation au niveau local. Des ONG comme ARFA qui promeuvent l'agriculture écologique sont idéalement placés pour jouer un tel rôle. Les autres acteurs pertinents sont les projets de fosses fumières du MAHRH.
Suivi & Evaluation (unique ou multiples acteurs)	Une approche multi acteurs semble le plus indiqué pour remplir cette fonction d'autant plus qu'il y a à la fois un aspect interne (l'unité nationale de gestion) et externe (évaluations externes du programme qui peuvent être commandités par le CdP ou par l'Initiative)
Coordination opérationnelle (unique acteur)	Pour des raisons d'efficacité, seul un acteur a été recommandé pour la coordination opérationnelle du programme sous la forme d'une unité nationale de gestion.
Coordination au niveau politique (unique acteur)	Bien que quelques divergences soient apparues, surtout lors des groupes de travail pendant l'atelier du 15 février 2008, sur le niveau d'intégration des OSC et du secteur privé, toutes les parties prenantes ont proposé un Comité de Pilotage (CdP) le plus large possible pour prendre en compte toutes les structures qui peuvent trouver un intérêt de s'engager dans la mise en œuvre d'un tel programme. Le CdP est facilité par l'institution chargée de la coordination politique.

Chapitre 5: Autres points d'attention

En plus des questions devant lui permettre d'évaluer l'intérêt et la pertinence des institutions rencontrées pour un programme national biogaz domestique, la mission a souvent orienté les échanges autour des questions portant sur la faisabilité du biogaz pour le Burkina Faso. Toutes les 43 institutions sont unanimes pour la pertinence du produit dans un pays à l'écologie aussi fragile et fortement handicapée par les cours actuels du pétrole sur la production d'énergie. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont pas caché que le passage de la phase expérimentale (R&D) marquée par des installations communautaires, vers une phase opérationnelle portant sur des utilisations individuelles ne sera pas linéaire.

5.1. Les principales contraintes

Malgré l'enthousiasme de la quasi-totalité des interlocuteurs de la mission d'identification, beaucoup de questions posées par ces derniers portent sur les conditions limites pour la dissémination de la technologie qui sont autant de point d'attention dont il faudra tenir compte lors de la formulation du programme :

Natures de la contrainte	Description de la contrainte	Atténuation possible de la contrainte
Technique	Insuffisance de bouse à cause de la divagation des animaux et d'eau	Pour fonctionner à l'optimum, les petits bio digesteurs d'une technologie simple ont besoin d'être nourris quotidiennement de bouse et ne doit pas être mélangé avec de la paille non coupée ou autre solides lentement digérables. Cela signifie pour le propriétaire d'avoir des animaux (vaches, porcs) dans une étable au sol cimenté. La disponibilité permanente d'eau (quelle que soit sa qualité), l'urine, est l'autre condition limite car dans plusieurs régions, à partir du mois de février, il n'y a plus suffisamment d'eau pour qu'on en utilise pour nourrir le bio digesteur. Il est indispensable que le projet mette un accent spécial sur ces deux aspects primordiaux pour l'efficacité du bio digesteur. Il est aussi recommandé que le projet soit combiné avec une amélioration de l'habitat afin de faciliter la collection des eaux usées, la connexion de toilette avec le bio digesteur (si accepté) et une citerne pour les eaux de pluie.
	La récolte de bois est gratuite dans les zones rurales	Beaucoup de nos interlocuteurs ont alors conseillé de focaliser la phase pilote du programme dans les grandes zones périurbaines de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma.
	Maçons et artisans pas bien formés et ayant un fonctionnement informel	Le programme devra s'assurer de la mise en œuvre d'une stratégie appropriée pour le développement des capacités de ceux qui seront engagés dans la construction. Le développement institutionnel du secteur est tout aussi important. La collaboration du programme avec les centres de formation professionnelle, les lycées techniques, les programmes de promotion de micro entreprises et avec les ONG internationales qui appuient aux démarrages des entreprises privées sera importante à ce sujet.
Financières	Manque de revenus pour investir dans une installation à biogaz	Cette contrainte rejoint et renforce celle sur la disponibilité du bois de chauffe. Le programme peut se focaliser dans un premier temps sur les agro pasteurs et les éleveurs ayant un pouvoir d'achat qui autorise l'investissement. D'autre part, le programme subventionnera la fabrication des installations et d'autres constructions gagnants seront

		explorées avec des services spécialisés qui offrent les subventions ou les préfinancements pour de tel investissement (ONEA, ARFA, GEBANA, AMPO).
	Produits financiers adapté	Avant de s'engager avec une institution financière, le programme devra examiner les différents aspects des services financiers nécessaires locaux.
Sociale	Attacher les toilettes aux fosses à biogaz	Malgré sa pertinence pour l'assainissement, il n'est pas indiqué d'exiger un attachement des toilettes aux bio digesteurs dès le début. Faire la sensibilisation et la promotion de façon continue en prenant des exemples existants (CREPA) ou désirable (ONEA)
Promotionnel	Manque de sensibilisation du groupe cible potentiel	La promotion du programme et du produit est un gage important d'acceptation et d'adhésion. Une stratégie claire, mais simple, est nécessaire.
Institutionnel	Manque de coordination (méfiance) entre institutions	Le programme a besoin d'un ancrage approprié qui stimule l'appropriation par la partie nationale et un fort engagement de chaque institution impliquée.
Politique	Manque de soutien politique	Le programme, pour réussir, a besoin d'un fort engagement de l'Etat, d'un environnement réglementaire et légal approprié.

5.2. Zones pilotes pour commencer

Beaucoup de régions du Burkina Faso disposent d'un cheptel bovin et/ ou de porcs qui répondent aux critères concernant le potentiel technique. Cependant comme nous l'avons vu, il faut que les systèmes d'élevages permettent la collecte facile des bouses et qu'il y ait en permanence, suffisamment de l'eau pour nourrir les bio digesteurs. Le système de stabulation est donc plus que indiqué pour la mise en place d'un programme biogaz domestique. Nous n'avons donc pas abordé ce point avec les parties prenantes et proposons de subordonner l'identification de zones pilotes à l'étude de marché proposée.

5.3. Choix technologiques

Lorsqu'on fait un investissement, on a le choix de mettre plus dans l'investissement ou dans son entretien. Pour les fosses à biogaz, c'est la même chose. Il existe en effet plusieurs variantes de fosses à biogaz (à dôme fixe ou flottant, etc.) et dans chaque cas, le mode de fabrication, la fiabilité et les prix varient. Cette gamme donne l'opportunité pour le Burkina Faso de choisir la technologie qui semble la plus appropriée (notamment la disponibilité des matières premières : briques, pierres, etc.) Dans le cas que le programme se concentrera dans les trois grandes zone périurbaines Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Fada N'Gourma, au moins les bio digesteurs pour les éleveurs de porcs, d'embouchement bovine et de vaches laitières peuvent être standardisé à un dôme fixe. L'IRSAT a déjà l'expérience technique et pourrait guider le choix d'un model approprié.

Chapitre 6: Principales conclusions et recommandations.

Ce chapitre présente les principales conclusions et recommandations :

6.1. Principales conclusions

La principale conclusion de la mission d'identification est qu'il existe dans le contexte institutionnel du Burkina Faso recèle du potentiel suffisant pour exécuter la plupart des fonctions qu'exige le programme propose (voir schéma ci-dessous) à l'exception de petites (micro) entreprises rurales de construction et d'organisations de la société civile (OSC) de qualité pour accompagner le groupe cible (éleveurs, agro pasteurs). En effet, s'agissant de micro entreprises rurales, il n'existe pas au niveau village (et dans les Communes Rurales) des maçons et des artisans métalliques avec le degré de professionnalisme requis par la construction d'un secteur biogaz viable et auto entretenu qui exige l'existence d'un secteur privé local efficace pour porter l'orientation du programme sur les dynamiques du marché, principal gage de succès comme le montrent les exemples actuellement en cours en Asie (Népal, Vietnam, Cambodge, Bangladesh). S'agissant des OSC, il en existe beaucoup au niveau intermédiaire (capitales régionales et dans les principaux centres urbains). Non seulement leurs qualités et leurs capacités sont très variables, mais leurs actions restent en lévitation (pas de preuves évidentes de liens méso-micro).

Sur le plan institutionnel au niveau macro, les principaux ministères en charge du développement rural (Agriculture, Elevage, Environnement) sont valablement positionnés par rapport à ce programme. Le Ministère de la Promotion de la Femme et le Ministère de l'Energie joueront aussi un rôle de premier plan. Cependant, compte tenu de la place pilier de l'élevage dans le système de fabrication du biogaz à usage domestique, le Ministère des Ressources Animales (MRA) est le meilleur partenaire de l'Initiative africaine sur le biogaz pour conduire la formulation et la mise en œuvre du programme et pourrait pertinemment héberger le PNBD.

6.2. Principales recommandations :

Il découle de cette mission les principales recommandations suivantes:

- à la SNV Burkina Faso, en collaboration avec IRSAT et MRA, de conduire une étude du marché pour identifier la clientèle définitive avant fin juin 2008 dans les régions identifiées comme régions pilotes dans l'étude de faisabilité 2007;
- au MRA, de manifester avant fin mai 2008 à l'UEMOA, représentant de l'initiative africaine sur le biogaz, l'intérêt du Burkina Faso d'établir avec l'aide de l'initiative un PNBD et d'envoyer copie à la SNV et à la GTZ au Burkina Faso.
- au MRA, d'identifier d'ici fin mai 2008, quelle Direction du Ministère sera le plus approprié pour héberger le PNBD. Lui donner la responsabilité de conduire le trajet opérationnel pour la formulation et l'établissement du PNBD;
- au MRA, de constituer, avec les experts issus des Ministères en Charge du Développement Rural, avec des représentants du secteur privé et des OSC, une équipe de formulation du PNBD avant fin juillet 2008. Cette équipe devra ensuite confectionner sa feuille de route et son budget de fonctionnement;
- à l'équipe d'élaboration du PNBD, en collaboration avec SNV, GTZ et IRSAT, de formuler le plan de mise en œuvre du PNBD, de le faire valider par le Gouvernement du Burkina Faso et de le soumettre à l'initiative africaine sur le biogaz pour assistance, avant fin 2008.

Chapitre 7: Références

- [1] GTZ, *Feasibility Study for a National Domestic Biogas Programme in Burkina Faso (final draft)*. Eschborn, Germany, July 2007.
- [2] Biogas for Better Life; an African Initiative, *Business Plan: 2006-2020*. August 2007.
- [3] Ministère des ressources Animales : *Plan d'Action et Programme du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso (diagnostic, axes d'interventions et programmes prioritaires)* – octobre 2000
- [4] Ministère de la Promotion de la Femme : *Plan d'Action pour la Promotion de la Femme 2006-2010* (mai 2006)
- [5] Wim van Ness *Report Assessment of the possible institutional set-up for the proposed biogas project in Lao PDR*, Février 2006.
- [6] SDR (Stratégie du Monde Rural)
- [7] SNV-BF : *Plan Stratégique 2008-2009*, décembre 2007.

Assessment of the possible institutional set-up of the proposed national biogas programme in Burkina Faso

1. Introduction and background

In the framework of the Biogas Africa Initiative [2], the German Technical Cooperation (GTZ) has undertaken in April 2007 a feasibility study on a national domestic biogas programme in Burkina Faso [1]. The mission undertaking this study collected a wealth of information about the country, the history of biogas in Burkina Faso, results of a rapid household survey, different feasibility aspects like technical, financial & economical, social, environmental and political. A number of regions are proposed to be initially included in a national biogas programme and a large number of potential stakeholders by role or function are listed. The study estimates a large market size of minimum 110,000 units, out of which 90,000 plants fed on animal manure by rural households in five selected regions⁶. Though additional work related to the market potential may be required⁷, the first need is now to select the most appropriate organisation that will host the national programme. Such organisation then could embark on the formulation of a detailed implementation plan to be submitted for support to the Biogas Africa Initiative. This paper provides the Terms of Reference (ToR) for such an assignment.

2. Objective of the mission

The objective of the assignment is to assess the possible institutional set-up of the proposed national biogas programme in Burkina Faso.

3. Activities and methodologies

The following activities and methodologies are proposed:

- A. Preparation of the mission in consultation with IRSAT, SNV/Burkina Faso and GTZ;
- B. Interviews with the most relevant stakeholders for the proposed biogas programme, see Annex 1 for a list of organisations. This may include stakeholders at regional level as well. In particular, the focus will be on the implementing agency at national level hosting the proposed programme and the positioning/required autonomy of the national biogas programme office;
- C. A half-day workshop with all interviewees to present and discuss the findings of the interviews and the preliminary conclusions and recommendations of the assignment;
- D. Formulation of the draft mission report and submission for comment to IRSAT, SNV/Burkina Faso and GTZ;
- E. Submission of the final mission report by incorporating the comment from IRSAT, SNV/Burkina Faso and GTZ.

4. Time schedule

⁶ In the framework of the Africa Biogas Initiative, only domestic biogas is eligible for support

⁷ An additional assessment of the market potential for domestic biogas seems to be required, to get a better idea of numbers of households that meet the basic criteria for the installation of a biogas plant: Minimum 20 kg of manure per days, availability of water to mix the manure, and a clear connection between production and consumption of biogas

The interviews and workshop (activities B and C) shall be undertaken from 4 to 15 February 2008. The draft report shall be submitted before 28 February 2008. IRSAT, SNV/Burkina Faso and GTZ will provide within five working days comment on the draft report. After that, the final report will be presented within another five working days.

5. Costs and financing

The costs of this mission will mainly consist of expenses for possible travelling, DSA or remuneration of the members of the team and some other small, local expenses required for example for the execution of the workshop. All costs will be borne by SNV/Burkina Faso

6. Expected output

The report on the assignment shall be well-structured and clearly written not exceeding 10 pages excluding annexes and provide informed recommendations on the most appropriate institutional set-up for the proposed biogas programme.

7. Team composition

The Team for this assignment will consist of three persons: Mr. Jean Marc Sika, Portfolio Coordinator of SNV/Burkina Faso⁸; Mr. Jan Lam, Senior Biogas Advisor of SNV/Cambodia; and a local expert, Dr. Oumar Sanogo, Scientific Researcher of IRSAT⁹. Mr Sika will act as the team leader for this assignment and is overall responsible for the timely submission of the (draft) report.

8. Further arrangements

The team members are free to discuss various matters concerning the assignment with institutions or individuals, but is not authorised to make any official commitments on behalf of IRSAT, SNV/Burkina Faso, GTZ or the Biogas Africa Initiative.

9. References

- [1] GTZ, *Feasibility Study for a National Domestic Biogas Programme in Burkina Faso (final draft)*. Eschborn, Germany, July 2007.
- [2] Biogas for Better Life; an African Initiative, *Business Plan: 2006-2020*. August 2007.

Wim J. van Nes
SNV
The Netherlands, 08 January 2008

⁸ Mr. Sika will be assisted by two advisors of SNV/Burkina Faso, being Fulgence Bassono and Ousmane Ouedraogo.

⁹ Dr. Sanogo contributed to the feasibility study on domestic biogas in Burkina Faso executed by GTZ, and will therefore be instrumental to connect the feasibility study with this assignment.

Possible relevant stakeholders to be interviewed

- Ministère de l'Environnement et du cadre de Vie
- Ministère des Mines et de l'Energie
- Ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des ressources halieutiques
- Ministère des Ressources Animales
- Ministère de la promotion de la femme
- Ministère de l'Economie et des Finances
- DRED – Direction régionale de l'Economie et du Développement/Cascades (Banfora)
- Directeur Provincial des Ressources Animales de la Comoé/Banfora
- Service Environnement de la Mairie de la Commune de Bobo-Dioulasso
- IRSAT/ CNRST: Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies / Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
- INERA: Centre Régional de Recherche Environnemental et Agricoles du Centre / Station de Saria (Koudougou)
- PAMER: Programme d'Appui à la Micro Entreprise Rurale
- CREPA : Centre Régional de l'Eau et de l'Assainissement
- Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (EIER 2ie)
- ONEA (Direction d'Assainissement)
- Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB)
- Banque Agricole et Commerciale du Burkina Faso (BACB)
- Banque Régionale de Solidarité (BRS)
- Chambre de Commerce
- Maison de l'Entreprise
- Gebana Afrique SARL
- SNV/Burkina Faso
- GTZ
- DED
- UEMOA (Union Monétaire Ouest Africaine)
- UNDP
- FAO
- BAD (Banque Africaine de développement)
- CILLS (Comité permanent Inter État de Lutte contre la Sécheresse au le Sahel)
- Centre Ecologique Albert Schweizer (CEAS)
- FENABF : Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso
- Association WOUOL (Bérégadougou)
- Cellule d'Appui Technique d'Elevage (CATE)
- ARFA (association pour la recherché et la formation en agro-écologie) à Fada

Annexe 2: Le programme de la mission

Date	activity	outcome	Observations
Sunday 03 rd February 2008	Arrival Jan to Burkina Faso	Jan is collected at the airport	
Monday 4 th February 2008	Field visit	Discovery	in Région Cascades and Hauts Bassins Familiarization with technical potential and elements of eligibility for households
Tuesday 5 th February 2008	Field visit continue	Discovery	
Wednesday 6 th February 2008	Field visits continue	Discovery	Return to Ouaga
Thursday 7 th and Friday 8 February 2008	Interviews		The mission team forms two groups
Saturday 9 th February 2008	Trip to Fada (East)		
Monday 11 th to Wednesday 13 th February 2008	Interviews continue	Interviews potential stakeholders	The mission team forms two groups
Thursday 14 th February 2008	Preparing the presentation at the workshop	Power point presentation	
Friday 15 th February 2008 morning from 9:00 to 12:00	Workshop	Present the findings and generate discussions	
Friday 15 th February 2008 (afternoon)	Visit	Debriefing visits	SNV Country Director GTZ Country Director
Saturday 16 th February 2008	Team meeting	Internal governance arrangments	

Annexe 3: Adresse des personnes contactées

N°	Nom & Prénom (s)	Fonction/Structure	Adresse
1	AZOUMAH YAO	ENSEIGNANT-CHERCHEUR/2iE	78 12 65 47 yao.azoumah@2ie-edu.org
2	BADIARA LEON	MIN. RESS. ANIMALES	70 18 65 00
3	BASSONO FULGENCE	CONSEILLER SNV BF/OUAGA	50 34 25 23/50 34 71 59 fbassono@snvworld.org
4	COMPAORE VINCENT	FENABF	78 85 66 99
5	COULIBALY HAOUA	RCPB	70 72 97 26 fcpb@fasonet.bf Coul_haouayahoo.fr
6	COULIBALY YEZOUMA	CHEF d'UTER 2iE	70 25 22 87 yezouma.coulibaly@2ie-edu.org
7	DIA BRIGITTE	CONSEILLER SNV WCA/OUAGA	50 34 23 15/50 34 70 20 bdia@snvworld.org
8	DIALLO ALPHA	SVCE LABO/SONABHY	50 31 56 31/32 dialiou@yahoo.fr
9	DIANKA MAMOUDOU	COORD. PRBE/UEMOA	mdianka@uemoa.int 50 32 88 55
10	ILBOUDO SAMUEL	AMPO/ECOLE RURALE BIO	70 30 20 48
11	KABORE GOMBILA	IRSAT/CNRST	50 35 60 31
12	KINDA K. MOUSSA	BACB	50 33 33 33 kindakog@gmail.com
13	KONSEIBO CHARLES DIDACE	CHEF DPMT TECHNOLOGIES APPROPRIEES/CEAS-BF	50 34 39 27/70 35 77 03 ceas-rb@fasonet.bf cdidace.konseibo@gmail.com
14	MANG HEINZ-PETER	CONSULTANT BIOGAZ GTZ	mang@biogaz.tk
15	NIGNAN DESIRE	BACB	50 33 33 33 nignand@yahoo.fr
16	NIKIEMA DIEUDONNE	ELEVEUR/PRODUCTEUR/ASEP	70 16 53 86
17	OUANDAOGO OUSMANE	CHARGE D'ETUDSE/MEF	50 32 45 11 ouandaogowatt@yahoo.fr
18	OUATTARA ABDRAHAMANE	FENABF	70 24 00 83
19	OUEDRAOGO AMIDOU	ADM . DES SVCES FIN./MEF/DGCOOP	50 30 69 01 Poste 295 576 58 49 28 amidoued@yahoo.fr
20	OUEDRAOGO BASSIROU	DIR. ENERGIE RENOUV/DGE	bass_msgo@yahoo.fr
21	OUEDRAOGO ISMAEL	PARTICULIER	70 38 16 55
22	OUEDRAOGO K. FATIMATA	SVCE VENTES/SONABHY	50 43 00 01 kofatoum@yahoo.fr
23	OUEDRAOGO OUSMANE	CONSEILLERS SNV BF/BOBO	20 97 11 94/70 25 70 34 oouedraogo@snvworld.org
24	OUMAROU ALMOUSTAPHA	CHERCHEUR/EXPERT BIOMETHANISATION/CREPA	76 66 09 87
25	PODA/SAMA MARIE	AGT ENCADR. DIR°. COORD° DES ASS. FEMININES/MPF	76 29 47 13
26	SANOGO OUMAR	CHERCHEUR/IRSAT/CNRST	50 35 60 31 Sanogo_oumar@hotmail.com
27	SANOU AIME	SECRET. PERMANENT PLAN D'ACTION DE PROMOTION DE LA FEMME/MPF	50 30 66 71/76 62 30 24 ouataime2003@yahoo.fr
28	SANOU JEAN-CLAUDE	RESP. SUIVI-EVALUATION/PAMER	78 83 60 19 jekodinis@yahoo.fr
29	SAVADOGO AROUNA	SECRET. PERMANENT CAAB	70 25 46 67/50 34 06 01 abks.2001@yahoo.fr
30	SAWADOGO W. BEATRICE	FINEX BURKINA	76 65 49 92 s_beatrice@yahoo.fr
31	SIKA JEAN-MARC	CONSEILLER/COORD. PORTEFEUILLE ERC OUAGA1 SNV BF/OUAGA	50 34 25 23/50 34 71 59 jmsika@snvworld.org
32	SINARE MOUNI	PARTICULIER	70 38 16 55
33	SINARE SAIDOU		76 12 02 76

34	SOME ROBERT	DIFOR/MECV	50 32 46 44/45 somerobert2002@yahoo.fr
35	YACOUBA HADIZATOU	DIRECTRICE NATIONALE SNV BF/OUAGA	50 34 25 23/50 34 71 59 hyacouba@snvworld.org
36	ZERBO JOSEPH	CONSEILLER AFFAIRES ECO/MCPEA/DGDI	zerbojojo2002@yahoo.fr 76 66 86 77/50 30 73 42
37	ZOMAHOUN GILBERT	COORD. DEV. RURAL./DED-BF	gilbert.zomahoun@ded.dg
38	ZOUNGRANA ISSAKA	CONSEILLER AFFAIRES ECO/MCPEA/DGDI	zoum77@yahoo.fr 50 30 73 42/70 32 35 06
39	ZOUNGRANA URBAIN	CHARGE DE FERTILITE DES SOLS DVR/D/DGPV/MAHRH	50 33 10 61/70 27 08 59

Annexe 4: Compte rendu de l'atelier présentation des résultats préliminaires de la mission

INTRODUCTION

L'an deux mil huit et le vendredi quinze février, s'est tenu, dans la salle Mocktar de Relax Hôtel à Ouagadougou, l'atelier de restitution du diagnostic du potentiel institutionnel et des opportunités pour la formulation du Programme National Biogaz Domestique (PNBD) du Burkina.

Le mot de bienvenue, prononcé par la Directrice Nationale de la SNV, Hadizatou YACOUBA s'est notamment aussi appesanti sur le contexte et les objectifs de la rencontre, les attentes de la SNV Burkina dans la réussite de la formulation du Programme National Biogaz du Burkina.

Le programme de la rencontre s'est focalisé, d'une part, sur la présentation des résultats du diagnostic du potentiel institutionnel et des opportunités pour la formulation du PNBD du Burkina et d'autre part, sur les travaux de groupe et de présentation des recommandations de l'atelier.

L'atelier a été modéré par l'équipe Biogaz composé d'experts de la GTZ, de l'IRSAT/CNRST et de la SNV Cambodge et de la SNV Burkina¹⁰.

I - PRESENTATION DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC DU POTENTIAL INSTITUTIONNEL ET DES BESOINS POUR LA FORMULATION DU PROGRAMME NATIONAL BIOGAZ DU BURKINA

La présentation du diagnostic du potentiel institutionnel et des besoins pour la formulation du PNBD s'est faite en cinq (05) grandes parties. La présentation du contexte et de l'historique de l'Initiative Africaine Biogaz (IAB), de la technologie et des avantages du biogaz domestique, des objectifs du PNBD du Burkina, des Termes de Références (TdR) et de la composition de la mission et de la structure institutionnelle proposée.

La présentation du contexte et de l'historique de l'Initiative Africaine Biogaz (IAB), présenté par Jean-Marc SIKA, s'est appesanti sur :

- la vision de l'initiative focalisée sur le partenariat entre le secteur public, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux et orienté sur les marchés ;
- le but de l'initiative qui devrait permettre, d'ici à 2020, la création d'un secteur économique porteur du biogaz pour près de 20 millions de ménages africains.

Dr Oumar SANOGO a présenté la technologie du biogaz domestique, notamment la structure souterraine, la construction sur le site, les données techniques et financières (production, consommation, etc.), les avantages liés à son utilisation (cuisine, éclairage, bien-être, économie énergétique et économique, utilisation du purin comme engrais, etc.) et a aussi donné quelques exemples en Asie, où la SNV s'est beaucoup investie.

A sa suite, Jean-Marc SIKA a donné un aperçu sur le Programme National Biogaz Domestique. La dissémination de fosses à biogaz comme source d'énergie et de fertilité des sols est le principal objectif du PNBD. Pour atteindre cet objectif, différentes fonctions du fonctionnement du Programme ont été présentées, notamment la promotion du biogaz domestique, le marketing, la construction et le service après vente, le financement, la formation, la recherche & développement, le contrôle qualité, le suivi-évaluation, la coordination aux niveaux politique et d'exécution et la vulgarisation.

Ensuite, Heinz-Peter MANG a présenté les Termes de Références (TdR) d'identification de partenaires institutionnels qui donne le processus d'élaboration du Programme, la démarche adoptée, la composition de l'équipe de la mission et les organisations consultées.

Ousmane OUEDRAOGO a présenté la structure institutionnelle du Programme proposée, du niveau macro au niveau micro en passant par le niveau méso, et qui donne un aperçu du Ministère qui peut porter le Programme, le comité de pilotage, la structure d'exécution du Programme et ses différents démembrements jusqu'au groupe cible, les ménages d'éleveurs de bovins et de porcs. La liste des membres potentiels du comité national de pilotage a été aussi présentée.

A l'issue de ces présentations, des échanges de compréhension et d'enrichissements ont permis aux participants de mieux appréhender les contours du Programme National Biogaz Domestique.

II – TRAVAUX DE GROUPE

¹⁰ Jean Marc SIKA, Fulgence BASSONO, Ousmane OUEDRAOGO (SNV Burkina), Heinz-Peter MANG (GTZ), Oumar SANOGO, Gombila KABORE (IRSAT/CNRST), Jan LAM (SNV Cambodge) malade

Les TdR des travaux de groupe, explicités par Fulgence BASSONO, a permis aux participants de se repartir en trois groupes de travail, dont deux groupes pour amender la structure institutionnelle à travers deux niveaux d'appréciation :

- la structure institutionnelle proposée est-elle appropriée à l'objectif du Programme,
- les limites et les risques liés à la structure proposée.

Un autre groupe de travail s'est attelé à définir le mandat du comité d'élaboration du Programme, les principales étapes d'élaboration du Programme et les membres potentiels du comité.

III – RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Les conclusions des travaux, restituées et amendées en plénière, se synthétisent comme suit :

1) **Structure institutionnelle**

- partir de la structure proposée en intégrant le niveau communal,
- définir le rôle de l'Assistance Technique en le prenant comme un pôle de compétences et selon le besoin,
- les conseillers proposés devraient être permanents au niveau du Bureau National du Programme et/ou à la demande.

2) **Points d'attention pour la réussite du Programme**

- l'appui technique doit être porté par le Partenaires Techniques et Financiers,
- l'organigramme et la structure institutionnelle du Programme doit être conforme à l'esprit et à la lettre du décret n° 27/11/07 portant réglementation des Projets et Programmes du Burkina Faso,

Risques et limites possibles

- non intégration des problématiques sectorielles,
- non disponibilité financière,
- mobilité des agents publics,
- lourdeur du comité de pilotage du Programme,
- Ministère des Ressources Animales (MRA) :
 - o capacité de mobilisation de ressources additionnels et d'entraînement des autres Ministères,
 - o mauvais choix des zones pilotes du programme,
 - o coût élevé des digesteurs,
 - o insuffisance du service après vente,
 - o coopérations effective et efficace des différents acteurs,
 - o intégration des Bureaux Régionaux au sein des démembrements du MRA.

3) **Mandat du comité d'élaboration du PNBD et les principales étapes d'élaboration du PNBD**

- **le mandat du comité d'élaboration** est la « rédaction d'un document appelé " PNBD du Burkina Faso" et soumis à un financement ;
- **les six (6) principales étapes :**

Etapes	Période
Mise en place du comité d'élaboration du Programme et définition des TdR	Février - avril 08
Mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement du comité	Février - avril 08
Etude de marché par une structure privée	Mi-mars – mai 08
Formulation du Programme	Août 08
Validation du Programme par la structure technique	Août – Septembre 08
Soumission pour financement aux bailleurs de fonds	Septembre 08

- **les membres potentiels du comité d'élaboration du Programme** : Organisations de la Société Civile (OSC), Ministère de la Promotion de la Femme (MPF), secteur privé, organisation Non Gouvernementales, Ministères concernés. Présidence : Ministère des Ressources Animales.